

CONDUITE À TENIR LORS D'UN ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG

→ SE METTRE EN RETRAIT DU POSTE DE TRAVAIL

→ APPORTER LES PREMIERS SOINS



- ▶ Si piqûre, coupure, ou contact sur peau lésée :
 - ne pas faire saigner
 - nettoyer immédiatement la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer
 - réaliser l'antisepsie au moins 5 minutes avec l'un des produits suivants :
 - > Dakin ou eau de Javel à 2,6 % de chlore actif diluée au 1/5ème
 - > à défaut : alcool à 70°
- ▶ Si projection sur muqueuse (oeil, bouche, nez) :
 - rincer abondamment au moins 5 minutes, au sérum physiologique ou à l'eau

→ PRENDRE UN AVIS MÉDICAL



- ▶ Après les premiers soins, contacter les urgences (ou le 15) pour un avis médical pour évaluer la nécessité d'un traitement post-exposition (dans le cadre du VIH) idéalement dans un délai inférieur à 4 heures (pour une efficacité optimale)



- ▶ Pour évaluer le risque infectieux (notamment VIH, VHB, VHC) en fonction :
 - du contexte et du type d'exposition
 - du statut sérologique de la personne source (si possible)
 - de l'immunité de la personne exposée (hépatite B)

Numéro à contacter
en cas d'urgence

→ DÉCLARER L'ACCIDENT



- ▶ Déclarer l'accident du travail auprès de l'employeur dans les 24 à 48 heures
- ▶ Suivre les recommandations médicales pour votre suivi clinique sérologique
- ▶ Informer votre service de santé au travail notamment pour effectuer l'analyse des causes de l'accident afin d'éviter qu'il ne se reproduise

Coordonnées de
l'équipe santé-travail